

ANNEXE VII RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE - TABLE DE CONCORDANCE

Le présent Rapport Annuel comprend tous les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise prévus par les articles L.225-37 et suivants et L.22-10-8 et suivants du Code de commerce.

Vous trouverez ci-après les références aux extraits du présent Rapport Annuel correspondant aux différentes parties du rapport sur le gouvernement d'entreprise tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration de la Société.

Rubriques	Pages
1. Politique de rémunération des mandataires sociaux	153 à 157
2. Rémunération des mandataires sociaux	124 à 152
3. Mandats et fonctions des mandataires sociaux	103 à 111
4. Conventions intervenues entre un mandataire social ou un actionnaire de la Société et une filiale de la Société	122
5. Procédure d'évaluation des conventions courantes conclues à des conditions normales	159
6. Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital	430 à 432
7. Modalité d'exercice de la Direction Générale	94 et 95
8. Composition, conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'Administration	95 à 120
9. Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration	95 et 96 ; 99 et 102
10. Politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'Administration	95 à 98
11. Politique de diversité en matière de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et des postes à plus forte responsabilité	174
12. Limitations de pouvoirs du Directeur Général	114 et 121
13. Code de gouvernement d'entreprise de référence	158
14. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	446 et 447
15. Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique	447